

Présents :

Monsieur Le Secrétaire Communal, **David Neuprez**

Monsieur Le Receveur Communal, **Hans Welens-Vrijdaghs**

Monsieur L'Échevin des Finances, **Frédéric Nimal** *ABSENT*

Monsieur L'Échevin du Budget, **Michel De Herde**

Les membres de la Commission soulignent avec satisfaction que l'exercice propre du budget 2020 est en boni.

Du côté des recettes de transferts, la commission note l'impact des modifications de la fiscalité et regrette le peu d'informations provenant de « Bruxelles Fiscalité ».

À l'avenir, la Commission espère que l'administration fiscale régionale améliorera l'exactitude des données financières, la vitesse de décompte et la collaboration avec l'administration communale.

Du côté des dépenses, la commission se réjouit que le pouvoir d'achat des agents communaux sera amélioré et que de nouveaux recrutements indispensables seront opérés.

Relativement aux dépenses de fonctionnement, la commission insiste sur la nécessité d'observer leur évolution et de corriger les crédits en cours d'exercice.

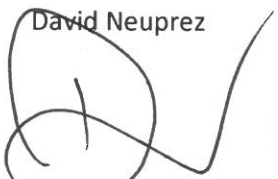
En ce qui concerne les dépenses de transferts, les redditions des comptes du CPAS et de la Zone de Police seront suivies et entraîneront l'ajustement des dotations selon les mécanismes prévus par la Loi. En attendant, il est pourvu à leurs besoins afin qu'ils puissent remplir leurs missions.

Complémentairement, en ce qui concerne les créances fiscales incertaines, la Commission souligne l'existence d'une provision inscrite au budget 2020 qui couvrira le contentieux 2020 et s'en réjouit.

La Commission souligne que le budget d'investissement est ambitieux, et appelle à la vigilance dans sa mise en œuvre.

Enfin, la commission se réjouit de la maîtrise des dépenses de dette.

David Neuprez



Secrétaire Communal

Hans Welens-Vrijdaghs



Receveur Communal

Frédéric Nimal



Echevin des Finances

Michel De Herde



Échevin du Budget